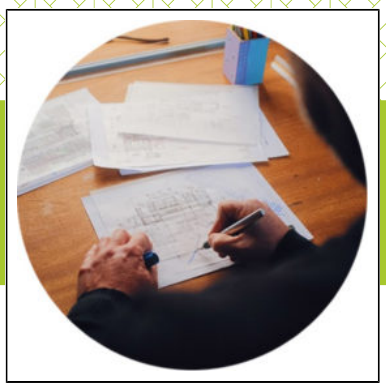


Le programme architectural : entre prescription et innovation

Comment réaliser un programme architectural qui soit le reflet des exigences de la maitrise d'ouvrage sans brider la créativité et l'innovation des concepteurs ?

Le programme architectural, kézako ?

Le programme architectural est un document recensant les besoins de la maitrise d'ouvrage (client), à destination d'une équipe de maitrise d'œuvre (conception). Il contient les **besoins** architecturaux, techniques, fonctionnels et environnementaux exprimés par la maitrise d'ouvrage ; ainsi que les **contraintes imposées par le site et la réglementation**. Le programme est donc, par certains aspects, prescripteur.

Le risque du programme architectural trop restrictif

Une fois le programme rédigé, la maitrise d'ouvrage peut choisir une équipe de maitrise d'œuvre, souvent via un concours. Le concours a pour but, entre autres, d'**assurer la créativité et l'innovation architecturale et technique**. Le risque est donc de produire un programme trop restrictif qui bloquerait cette liberté.

La vision de la maitrise d'ouvrage

La première source de ce risque vient de la maitrise d'ouvrage. Il arrive en effet que des maitres d'ouvrage rencontrent des programmistes en ayant en tête une vision précise du futur projet.

Cela peut être le cas lorsqu'une étude de faisabilité a été réalisée avant de faire les concertations. Alors, maitre d'ouvrage et programmistes peuvent rester bloqués sur cette idée et ne pas envisager d'autres solutions.

Les habitudes du programmiste

La seconde source de risque vient des programmistes. En étant impliqué dans le projet et habitué à voir d'autres fonctionnements, il est aisé de **projeter sa vision des choses sur le projet**, et de faire des propositions qui ne seraient finalement **pas adaptés à ce projet en particulier**.

Or **il est impératif de ne pas fournir une solution précise à une équipe de maitrise d'œuvre**, que ce soit sur des aspects fonctionnels (emplacement ou création d'une extension, type de restructuration…), et/ou techniques (type de système de chauffage, matériaux utilisés…). Cela **briderait le concepteur** et l'empêcherait en effet de proposer une autre solution qui pourrait s'avérer plus adaptée. C'est également pour cela que les études de faisabilité ne sont pas communiquées aux maitres d'œuvres.

Comment construire un programme architectural optimal ?

Afin d'obtenir une solution la plus optimale possible de la part de la maitrise d'œuvre et donc un ouvrage de qualité, les programmistes doivent donc :

- Être **à l'écoute de la maitrise d'ouvrage** pour identifier les besoins.
- Être **force de proposition mais sans imposer de solutions**, ni à la maitrise d'ouvrage, ni à la maitrise d'œuvre.
- Être neutres et avoir du recul afin de **laisser ouvert le champ des possibles**.

En conclusion, une étude de programmation garantit la liberté de création aux architectes et ingénieurs si elle ne prescrit pas de solution unique là où les contraintes ne l'imposent pas.

C.V.